



Délibération No.17-2023

Recrutement du directeur des publics et de la lecture publique

Consultation par voie électronique du Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image - octobre 2023

Liste des membres du Conseil d'administration de la Cité de la BD (soit 12 membres) :

Au titre de l'Etat :

Mme Martine Clavel, Préfète de la Charente ou son représentant
Mme Maylis DESCAZEUX, Directrice régionale des affaires culturelles Nouvelle Aquitaine ou son représentant

Au titre du Département de la Charente

M. Patrick Mardikian, Vice-président
M. Jean-François Dauré, Vice-président
Mme Hélène Gingast, conseillère
M. Jean Hubert Lelièvre, conseiller

Au titre de la Ville d'Angoulême

M. Gérard Lefèvre, Maire Adjoint
M. Gérard DESAPHY, Conseiller

Au titre de la Région Nouvelle Aquitaine

Mme Martine Pinville, conseillère

Personnalités qualifiées :

M. Olivier Balez

Représentants du personnel

Mme Cerise JOUINOT
M. Jean-Philippe MARTIN

Membres consultés : 12

Réponses favorables : 9

Réponses contre : 0

Excusés : 3

Délibération No.17-2023

Recrutement du directeur des publics et de la lecture publique

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».
- Vu la loi des Musées de France du 4 janvier 2002

➤ Exposé des motifs

Considérant la nécessité de remplacer l'ancien Directeur du pôle lecture et transmission, M. Maël Rannou, qui a quitté ses fonctions le 31/01/2023.

Considérant la délibération n°06-2019 en date du 1^{er} mars 2019 informant de l'évolution de périmètre du poste de directeur/trice de la bibliothèque qui intègre désormais le service médiation culturelle.

Considérant l'actualisation de la fiche de poste du « Directeur du pôle lecture et transmission » et le nouvel intitulé de poste en « Directeur des publics et de la lecture publique » (voir fiche jointe).

Considérant la phase de recrutement qui a eu lieu selon le déroulé suivant :

- Ouverture du poste en interne le 13 juin 2023 ;
- Ouverture du poste en externe le 20 juin 2023 ;
- Dépôt des candidatures fin juin 2023 ;

A l'issue d'un processus de sélection dans les réseaux culturels et artistiques, le choix de la Cité s'est porté sur Monsieur Laurent Mélikian qui a accepté la proposition d'emploi au sein de l'établissement.

Au regard de son profil et de son expérience qui sont parfaitement adaptés au poste de directeur des publics et de la lecture publique, (voir CV joint). Il intégrera la Cité en qualité de salarié à partir d'octobre 2023.

Considérant la communication de ces informations lors du Conseil d'administration du 13 juillet 2023 (cf. note d'information jointe) ;

➤ Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide :

- De valider le recrutement de Monsieur Laurent Mélikian au poste de Directeur des publics et de la lecture publique.

Le président
Du Conseil d'Administration

